

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

**EMPRUNT OBLIGATAIRE
«CIL 2009/2 »**

La Compagnie Générale d'investissement -CGI-, intermédiaire en bourse, porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire « CIL 2009/2 » de D. 20 000 000, ouvertes au public le 3 août 2009, ont été clôturées le **17 août 2009**.